

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-Diffusion-d-un-document-classe>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Juriblog > Nos actions juridiques > **Diffusion d'un document classé secret défense**

17 mai 2006

Diffusion d'un document classé secret défense

Une enquête préliminaire a été ouverte contre le Réseau "Sortir du nucléaire" pour diffusion d'un document classé secret défense relatif à l'EPR (European Pressurized Reactor).

Le Réseau "Sortir du nucléaire" avait publié sur son site [le document révélant la vulnérabilité du réacteur nucléaire EPR](#) en cas de crash d'avion de ligne (infraction passible de 5 ans de prison).

Stéphane Lhomme, ancien porte-parole du Réseau, avait été placé en garde-à-vue à deux reprises, le 16 mai 2006 et le 25 mars 2008.

Le 30 juin 2009, la plainte a été classée sans suite.

Malgré de nombreuses demandes depuis fin 2009, l'avocat du Réseau n'a pas pu accéder au dossier pénal.

3 membres du Réseau ont reçu [une convocation](#) les enjoignant à se rendre, le mercredi 16 juin 2010, dans les bureaux de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Les salariés visés ont décidé de ne pas se rendre à cette convocation.

L'affaire est, pour l'instant, restée sans suite.

Pour en savoir plus :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Juin-2010-la-DST-cherche-encore-a>